



**★ CAHIER DES CHARGES ★**  
**Championnats PACA**  
**CSO Poney & Club**  
**2019**

**Le nombre d'engagés, ne peut pas être limité** sur les épreuves labélisées « Championnat ». Il est donc indispensable de veiller à ce que l'ensemble des partants puissent passer dans la journée.

Les Championnats PACA Club et Poney se feront donc sur deux concours différents.

Les conditions minimales requises, validées par la commission CSO, pour obtenir l'organisation de ces compétitions sont :

**1. Terrains** : 1 piste et 1 paddock

**2. Officiels de compétition**

1 Juges Candidat National

1 Chef de piste Candidat National

1 Commissaire au paddock de niveau Candidat National

**3. Parking** : pouvant accueillir une cinquantaine de camions

**4. Programme**

Il est au choix de l'organisateur.

Il sera possible de prévoir des épreuves non labélisées Championnat (Prépa et autres) mais qui devront impérativement permettre le passage de l'ensemble des cavaliers dans les mêmes conditions (lumière, ...).

**5. Parc d'obstacles** : pour chaque piste et paddock, prévoir entre 15 et 20 obstacles

**6. Remises des prix**

Les épreuves n'étant pas limitées aux cavaliers de notre région (sauf demande explicitement annoncée de l'organisateur), il devra être prévu par épreuve 2 remises des prix :

Celle de l'épreuve (pour tous les cavaliers)

Celle du Championnat PACA (réservée aux cavaliers PACA)

L'organisateur devra prévoir un podium et mettre en avant les Médailleurs.

**7. Date limite de réponse**

Par mail [caroline.jean@cre.ffe.com](mailto:caroline.jean@cre.ffe.com) avant le 13/11/18 minuit

**Dans le cas du non respect de ces conditions, l'organisateur prend le risque de ne plus se voir attribuer de Championnats.**